

MIGRANTS

DANS LE PUY DE DOME

Septembre 2015



Intégrer des personnes d'origine étrangère

Soutenir leur démarche
dans la phase
d'intégration.



© Xavier Schwebel/Secours Catholique

« J'étais étranger et vous m'avez accueilli (...), je vous le dis en vérité, tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mat 25) ».

Le migrant est une personne qui a droit au à notre respect et notre considération et que nous souhaitons accompagner pour l'aider à vivre et à s'intégrer à notre société. Il connaît ses difficultés propres, qu'il cumule avec les difficultés de la vie. Comme tout un chacun, il peut aussi être malade, avoir des soucis avec sa famille, ou ses enfants etc...

C'est parmi eux que l'on trouve aujourd'hui en France la plus grande pauvreté

Le Secours Catholique assure un rôle de « veille » et peut alerter l'administration si nécessaire. Il n'agit pas seul mais de concert avec les services sociaux et les associations partenaires.

Sommaire

Les REPERES

LES MISSIONS

Les LIMITES

Les ACTIONS

Les CHIFFRES

REPERES

A la télé..... dans les médias..... on ne parle que d' eux....

*Mais que signifient les termes : migrant demandeur d' asile
le.....réfugié.....débouté.... sans papiers....clandestin ... etc?*

Est étranger celui qui n'a pas la nationalité du pays où il se trouve à un moment donné. Ce n'est pas définitif car il peut l'obtenir au cours de sa vie. Il peut être Européen ou venir d'un pays tiers

L' Immigré est une personne résidant dans un pays dont elle n'a pas la nationalité ou qui est née étrangère mais a obtenu la nationalité ultérieurement

Un émigré est celui qui quitte le pays dont il a la nationalité pour aller vivre dans un autre pays

Le migrant est une personne qui quitte son pays pour un motif divers , dans l' espoir de s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité, pour recommencer une nouvelle vie . Migrant est un terme générique qui regroupe beaucoup de situations très différentes

Le demandeur d'asile est un migrant qui a fui son pays car il craint avec raison d' être persécuté et qui s'estime en danger en raison du groupe ethnique auquel il appartient, à cause de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques et demande la protection du pays d'accueil en vertu de la **Convention de Genève de 1951 ratifiée par 156 Etats** L'examen de la demande d' asile se fait dans un tribunal spécial (OFPRA)



REPERES

Le réfugié est celui à qui le pays d'accueil a accordé sa protection dans le cadre de la Convention de Genève

Le débouté est celui qui n'a pas obtenu le statut de réfugié. Il est en situation irrégulière. On dit « sans papiers ».

L'étranger en situation régulière est celui qui a obtenu du préfet le droit au séjour

Le sans papiers est un étranger qui vit dans un pays sans en avoir l'autorisation (pas de droit au séjour). Néanmoins, il est connu des services administratifs (ex : ses enfants vont à l'école)

Le migrant économique : est celui qui change de pays dans le but d'avoir un meilleur avenir économique. Il n'y a pas de définition juridique à sa situation. Il peut être autorisé au séjour (travailleur étranger) ou sans papiers ou clandestin

Le clandestin est une personne sans papiers et qui se cache

Apatride : Personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant (certains réfugiés sont apatrides... mais pas tous)

Les migrants sont pour la plupart des personnes qui ont dû quitter leur pays pour des motifs divers et graves (certains ont fui la guerre, les persécutions, la misère, la disette, les catastrophes naturelles ou climatiques etc..) Ils ont quitté leur pays, leur famille, en espérant trouver ailleurs une vie meilleure.

Mais tous ne sont pas dans la même situation, qui dépend de leur statut juridique

Certains ont des ressources et le droit de travailler.....d'autres non

Certains ont droit aux aides sociales..... d'autres non

Certains ont droit au logement, ou d'avoir un hébergement d'urgence.... d'autres non.

Certains peuvent retourner dans leur pays d'origine, voir leur famille....d'autres non.

Certains n'ont aucun droit..et peuvent être renvoyés dans leur pays

C'est parmi ces personnes que l'on trouve les plus grandes misères. Les bénévoles du Secours Catholique les mobilisent pour les aider à conserver leur dignité et à rester debout

LES MISSIONS

Mission du Secours Catholique

- Soutien et accompagne les bénévoles « Migrants » des équipes locales
- Développe le réseau inter associatif
- Rencontre les élus et partenaires institutionnels
- Participe à des groupes de travail régionaux
- Sensibilise le grand public à la situation des migrants

Les bénévoles

Rencontrent et suivent

- Demandeurs d'asile
- Déboutés sans droits
- Personnes régularisées sans RSA
- Européens cherchant du travail

Permettent d'obtenir une aide d'urgence

Alimentaire, vestimentaire et financière

Proposent des ateliers

- Apprentissage de la Langue Française
- Insertion par l'emploi
- Accompagnement scolaire
- Vacances via des familles d'accueil
- Création de lien social et d'intégration

**41 Nationalités
accueillies...**

...dont majoritairement

Kosovo, Roumanie, Algérie, Congo, Guinée, Russie, Albanie, Arménie, Maroc,...



LES LIMITES

La solidarité est une prise de responsabilité à l'égard de ceux qui sont en difficulté .

Message de Jean-Paul II lors de la journée mondiale des migrants en 1996

Nous ne pouvons ni ne voulons pas faire à la place du migrant, mais nous l'accompagnons, et l'aidons à rester debout....

Le migrant (comme toute personne) possède des qualités propres pour affronter ses difficultés.

Les décisions concernant son avenir lui appartiennent et nous les respectons.

Nos moyens sont limités (le Secours Catholique ne vit que de dons)

Pour nous aider à continuer notre action auprès des plus démunis, nous avons besoin de:

- Bénévoles pour aider les personnes en difficultés
- Logements pour héberger les personnes à la rue.
- Dons financiers etc

Avec votre aide nous pourrions faire beaucoup plus



Véronique Fayet à Calais, le 3 octobre, avec deux migrants soudanais.

LES ACTIONS

Les migrants en situation de précarité sont accueillis sans distinction de couleur, de race et de religion ou de régularité de leur séjour.

Ils sont accueillis par des bénévoles spécialisés qui connaissent leurs problématiques, les écoutent et tentent de répondre à leurs besoins urgents, les orienter et les accompagner

LES ACTIONS

Fourniture de colis alimentaires et de vêtements dans l'urgence

Orientation vers les services compétents de l'Etat et des associations compétentes

- pour l'hébergement, vers les services administratifs, sociaux, associations partenaires
- pour la santé, vers les associations santé, PMI, dispensaire, etc...

Exceptionnellement : octroi d'aides financières accordées par une commission spécialisée

Accompagnement, grâce aux Services et Ateliers du Secours Catholique, qui proposent :

l'apprentissage du français, le soutien scolaire pour les enfants, l'insertion par le travail et par le logement, l'aide aux vacances pour les enfants (via des familles d'accueil)

Actions pour créer du lien social en favorisant la solidarité, via le bénévolat (vestiaire, épicerie, traductions), les ateliers (couture, cuisine, travaux manuels, jouets etc...)

Actions pour faciliter l'intégration via la culture et les activités communes : Participation aux activités, sorties, repas, et manifestations du Secours Catholique etc...

LES CHIFFRES

Pourcentage d'étrangers accueillis et accompagnés par les équipes en 2013 :

TERRITOIRE CENTRE

Clermont-Ferrand : 48% d'étrangers
13, rue Louis Braille
04 73 19 59 60

St Amant Tallende : 6% d'étrangers
1 parc Villot, 06 30 28 44
85

Lempdes : 10% d'étrangers
1 rue des Granges,
04 73 61 93 96

Pont du Château : 18% d'étrangers
35 avenue Roger Prat,
06 30 28 89 65

Cournon : 8% d'étrangers
3 rue du 11 Novembre,
04 73 69 37 36

Les Martres de Veyre : 26% d'étrangers
Le Chantou, place de l'Eglise,
06 30 28 46 77

TERRITOIRE SUD OUEST

Aurillac : 40 % d'étran-
gers
4, rue de Versailles,
04 71 48 16 54

TOTAL DELEGATION

26% d'étrangers

TERRITOIRE EST

Thiers : 15% d'étrangers
7 place des Martyrs,
04 73 80 50 72

**La Monnerie
le Montel :** 14% d'étrangers
rue de l'Eminée,
04 73 51 41 55

Courpière : 1% d'étrangers
14 bd Gambetta,
04 73 51 26 84
06 81 10 53 89

Lezoux: 7% d'étrangers
27 rue de la Répu-
blique, 04 73 68 28 67

Ambert : 2% d'étrangers
3 Rue St Michel,
04 73 82 40 34

TERRITOIRE SUD EST

Brassac les Mines : 8% d'étrangers
7 Cours Jean Moulin,
04 73 54 06 15

TERRITOIRE NORD

Cebzat : 26% d'étrangers
1 bis rue de la rivière,
06 30 28 46 88

Riom : 8% d'étrangers
21 faubourg de la
Bade, 04 73 63 05 05

POUR AIDER
LES PLUS PAUVRES,
JE CHOISIS D'AGIR AVEC EUX.



FAITES UN DON [SECOURS-CATHOLIQUE.ORG](https://www.secours-catholique.org) / BP 455 – 75007 PARIS



Contact : 04 73 98 27 37
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30